

ENSEMBLE

LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

N°8 - SEPTEMBRE 2020



VAL-BIENVENÛE

LES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE

NUMÉRO SPÉCIAL PAGES 3 À 7

ATTENTION

MASQUES OBLIGATOIRES EN ENTREPRISE DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE

HÉ HO !



MASQUES OBLIGATOIRES ! Le port du masque est obligatoire en entreprise depuis le 1^{er} septembre. C'est une décision du gouvernement, qui renforce une règle déjà largement appliquée à la RATP. L'obligation s'applique à tous les espaces clos et partagés où il est possible de se croiser. Seule exception : les bureaux individuels fermés, dès lors qu'une seule personne est présente. Ce n'est pas une question de choix, de confort... mais une obligation dont le respect par le salarié est sanctionnable par l'entreprise, à qui incombe l'application des règles.

UNMOT VACANCES

[va.kās] n.f. :

À la fin, on y repense... Ah, les vacances ! Faire le vide, et faire le plein : de soleil, d'énergie, de culture... Au choix. « Le bonheur, Si je veux », proclamait autrefois la pub d'un club de vacances. Une liberté que nous devons aux congés payés. Mais parler de vacances plutôt que de congés, c'est adopter le point de vue du vacancier plutôt que celui de l'employeur, qui a le pouvoir de « congédier ». Eh oui, c'est déjà la rentrée...

DERNIERS JOURS...

Pour répondre à notre sondage express sur le télétravail (faites passer l'info).



<https://fr.surveymonkey.com/r/DPB3LYN>

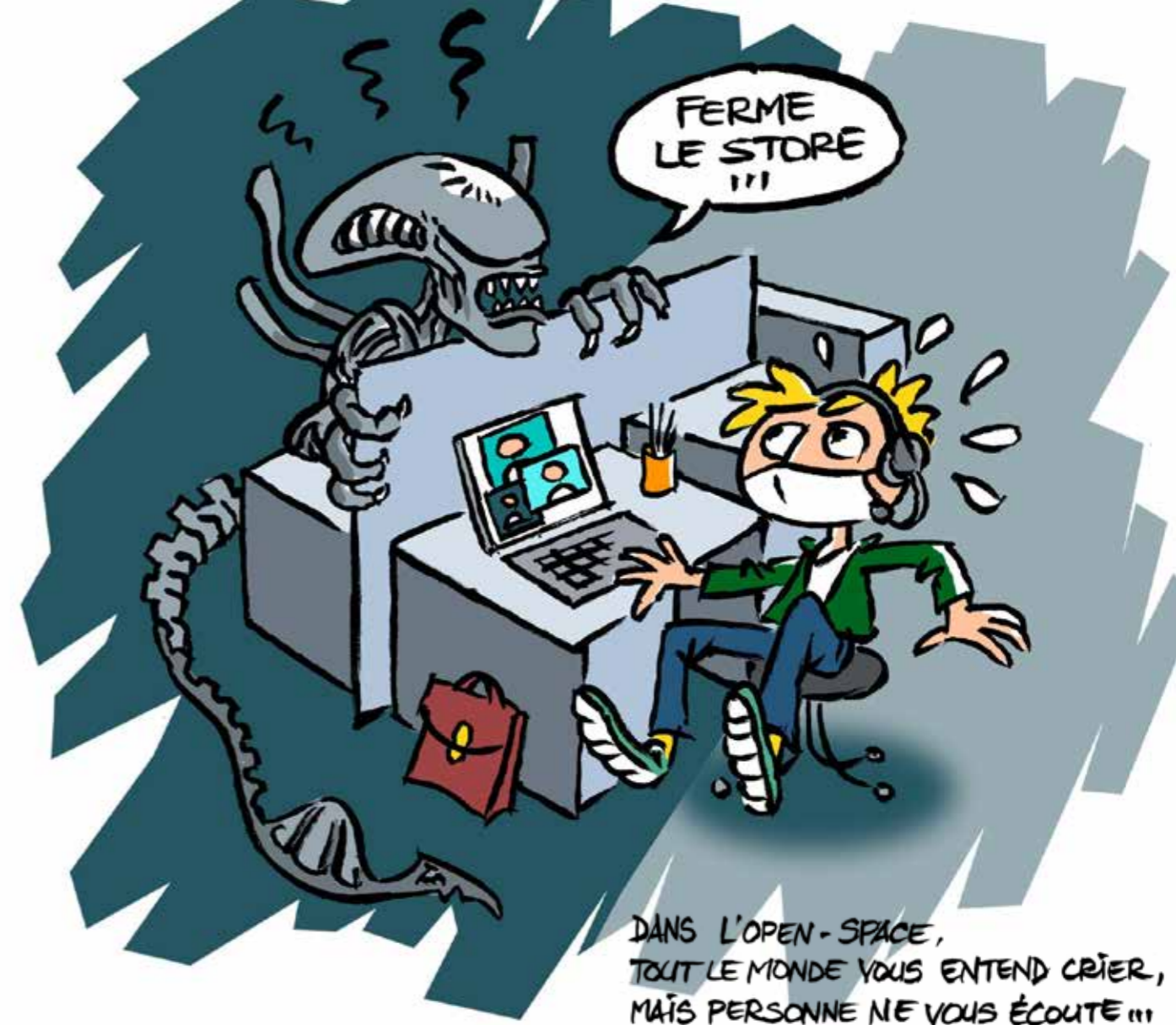
ÉDITO RENTÉE COMPLIQUÉE

Le retour à un fonctionnement normal, après l'été, est toujours un moment particulier. Mais il n'a cette année rien de normal, à cause de la situation sanitaire et des incertitudes pour les jours à venir. Le gouvernement a ainsi pris de nouvelles dispositions, rendant le masque obligatoire en entreprise dans tous les lieux clos et partagés (lire ci-contre). Pour notre entreprise cette prescription est déjà appliquée depuis le déconfinement. Comme depuis les prémices de la crise, le CSE et sa commission SSCT restent pour leur part mobilisés afin de veiller à la protection des salariés.

Le contexte très particulier de cette rentrée n'est pas non plus une mise entre parenthèses des problématiques (hélas) courantes. Les derniers chiffres des effectifs de notre département sont particulièrement préoccupants. Avec encore 15 et 23 opérateurs de moins à CT et TDE, la maintenance opérationnelle n'est plus seulement en sous-effectif, elle se trouve au plus mal ! Les conditions et la qualité du travail en souffrent. Il faut impérativement discuter de l'attractivité de nos métiers, sujet sur lequel le CSE entend être force de proposition (nous en reparlerons). Le rôle des élus est également de se trouver en première ligne avec les salariés. Il est par conséquent intolérable que la RATP en fasse des boucs-émissaires. Pour sa participation au conflit des retraites, la direction a ordonné la révocation de notre camarade Alexandre El Gamal, secrétaire du CSE 4 (BUS). Nous, élus du CSE RATP Infrastructures, lui apportons tout notre soutien face à cette sanction inacceptable.



Éric Turban,
secrétaire du
Comité Social et économique
RATP Infrastructures



BIENVENU·E·S À VAL-BIENVENÜE ?

L'enquête engagée par le CSE après l'emménagement à Val-Bienvenue a été écourtée par les mesures sanitaires, et l'analyse des résultats a été retardée. Révélés dans ce numéro, ils doivent maintenant nourrir la réflexion relancée par la crise sur les espaces de travail, et permettre également des améliorations rapides des conditions de travail à Val-Bienvenue.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

LES CHIFFRES, LES ANALYSES ET LES PERSPECTIVES !

Les questionnaires ont été diffusés par les élus au CSE début mars, et l'enquête a donc été interrompue avant son terme par le déclenchement du confinement. Des permanences devaient être tenues fin mars par les élus, pour toucher l'ensemble des salariés (ceux provenant d'ING forment une écrasante majorité des répondants). Néanmoins, 122 questionnaires ont été retournés, avec plus d'une centaine de réponses pour chacune des questions et de nombreux commentaires lorsque le questionnaire invitait à des développements. Les résultats sont par conséquent significatifs. Ils permettent de mesurer l'appréciation globale (clairement négative) portée par les salariés sur leur nouvel

environnement. Les jugements ne sont toutefois jamais unanimes. Tandis qu'un répondant dépeint un paradis, un autre appelle « à fuir » les lieux ! Plus mesurés dans leur ensemble, les résultats ne sont jamais univoque. Des majorités nettes se dessinent souvent, mais les minorités sont rarement négligeables. Bien qu'une partie des questions invitait à des réponses graduées (sur une échelle de 1 à 4), les avis sont bien tranchés. L'analyse n'en est que plus aisée et doit nourrir la réflexion sur les améliorations à réaliser. Prenant l'initiative de cette enquête, les élus au CSE ont eu pour but de recueillir les opinions des salariés, et poursuivent désormais l'objectif de leur prise en compte par la direction.

Notre ennemi le bruit

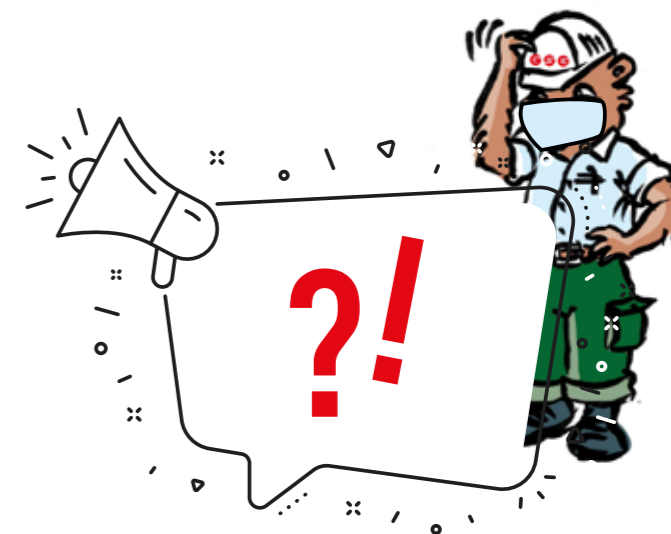
Des majorités se dégagent donc sur la plupart des questions, et même très nettement pour certaines : l'inadaptation du mobilier et des espaces de rangement, ainsi que les nuisances sonores. Les commentaires permettent de caractériser plus précisément les reproches et d'envisager également des améliorations. Non réglementaire, le casier des équipements de protection (EPI) est décidément trop petit, et la sensibilité du système à code provoque des blocages particulièrement pénibles des casiers individuels. D'une façon générale, les agents déplorent un environnement professionnel parfois mal adapté aux besoins particuliers de leur métier. Les espaces collectifs (de

surcroît inutilisables depuis le Covid) sont certes spacieux, mais ils ne compensent pas les bureaux individuels trop petits, par exemple pour le travail des projeteurs. Dans les commentaires, les problèmes d'accès au bâtiment en transports individuels sont particulièrement soulignés, notamment par les motards, confrontés à une rampe d'accès inadaptée et dangereuse. En revanche, l'item « d'accord / pas d'accord » sur les accès, parce qu'il inclut les transports collectifs, génère un résultat plus équilibré.

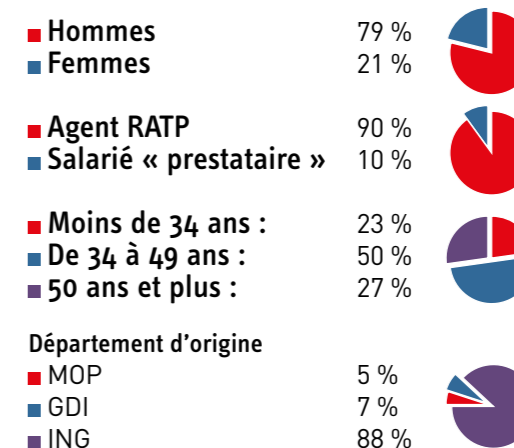
Le bruit, dans les commentaires comme dans l'item qui lui est consacré, apparaît comme le principal problème. Les tisaneries en sont moins la source que les salles de réunion dont les discussions s'échappent, et pour lesquelles des portes « coupe bruit » seront sans doute nécessaires. Le système de softphonie n'est pas non plus jugé très pratique, et participe en outre à un renfermement sur soi que regrettent les agents. Une forme de « déshumanisation » renforcée également par la difficulté à localiser les bureaux, dont on peine à croire que la mise en place d'une signalisation correcte ne puisse en venir à bout !

Les problèmes relevés ne sont pas toujours majeurs, mais ils s'accumulent et, dans la mesure où ils perdurent, génèrent de l'agacement et des tensions. Les grands stores, par exemple, nécessitent parmi les collègues voisins des arbitrages délicats entre ombre et lumière !

« PREMIÈRE AMÉLIORATION À RÉALISER : RÉDUIRE LE TEMPS DE RÉACTION, ACTUELLEMENT BIEN TROP LONG APRÈS LE SIGNALLEMENT D'UN PROBLÈME. »



QUI A RÉPONDU ?



VOTRE VENUE À VAL-BIENVENÛE...

VOTRE ARRIVÉE S'EST-ELLE TRADUITE PAR UNE MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ?



VOS MISSIONS SONT-ELLES RESTÉES LES MÊMES ?



BÉNÉFICIEZ-VOUS DU TÉLÉTRAVAIL ?



VOS IMPRESSIONS GÉNÉRALES

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL SE SONT-ELLES AMÉLIORÉES ?

■ Pas du tout	28 %
■ Plutôt non	34,5 %
■ Plutôt oui	31,5 %
■ Tout à fait	5,5 %
Total non	62,5 %



MOBILIER ET RANGEMENTS SONT-ILS ADAPTÉS ?

■ Pas du tout	22 %
■ Plutôt non	49 %
■ Plutôt oui	26,5 %
■ Tout à fait	2,5 %
Total non	71 %



LA COMMUNICATION ENTRE COLLÈGUES A-T-ELLE PROGRESSÉ ?

■ Pas du tout	24,5 %
■ Plutôt non	38 %
■ Plutôt oui	32,5 %
■ Tout à fait	5 %
Total non	62,5 %



LA RELATION ENTRE LES MANAGERS ET LEURS ÉQUIPES A-T-ELLE ÉVOLUÉ POSITIVEMENT ?

■ Pas du tout	22 %
■ Plutôt non	49,5 %
■ Plutôt oui	26 %
■ Tout à fait	2,5 %
Total non	71,5 %



VOTRE CHARGE DE TRAVAIL TEND-ELLE À S'ALOURDIR ?

■ Pas du tout	28 %
■ Plutôt non	34,5 %
■ Plutôt oui	32 %
■ Tout à fait	5,5 %
Total non	62,5 %



ÊTES-VOUS OPTIMISTE À PROPOS DE VOTRE AVENIR DANS L'ENTREPRISE ?

■ Pas du tout	18 %
■ Plutôt non	40,5 %
■ Plutôt oui	36,5 %
■ Tout à fait	5 %
Total non	58,5 %



« **LARGEMENT PLUS DE LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS N'EST PAS OPTIMISTE CONCERNANT SON AVENIR DANS L'ENTREPRISE.** »

LA VIE QUOTIDIENNE

MES CONDITIONS DE TRAVAIL SE SONT DÉGRADÉES

■ D'accord	61 %
■ Pas d'accord	39 %



MA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL S'EST DÉGRADÉE

■ D'accord	55 %
■ Pas d'accord	45 %



LE BRUIT NUIT FORTEMENT À MA CONCENTRATION

■ D'accord	76 %
■ Pas d'accord	24 %



LES ODEURS DE LA TISANERIE À MON ÉTAGE ME DÉRANGENT

■ D'accord	49 %
■ Pas d'accord	51 %



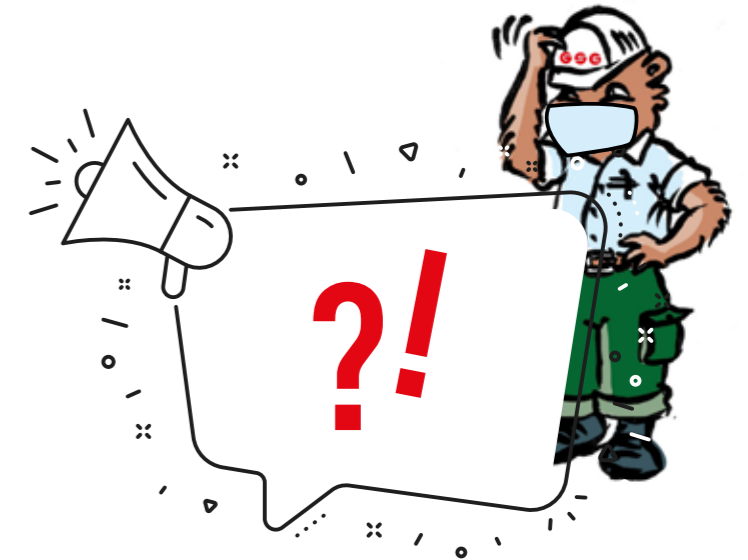
LES ACCÈS AU BÂTIMENT (TRANSPORTS, STATIONNEMENT) SONT SATISFAISANTS

■ D'accord	55 %
■ Pas d'accord	45 %



LES SERVICES PROPOSÉS (RESTAURANT, CONCIERGERIE) SONT UN AVANTAGE APPRÉCIABLE

■ D'accord	67 %
■ Pas d'accord	33 %



« **ENTRE UNE MOITIÉ ET LES DEUX TIERS DES RÉPONDANTS DÉPLORENT UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS ET DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.** »

ET MAINTENANT ?

Cette enquête est un retour d'expérience(s) qui doit permettre d'améliorer la qualité de vie au travail à Val-Bienvenue. Et d'autant plus que la pandémie remet en cause le concept-même d'open-space. La période doit être l'occasion de réfléchir en nouveaux termes à l'avenir des espaces de travail, tandis que certains fonctionnements doivent être revus sans délai. Pénibles jusqu'alors, les « bouchons » devant les portiques, ne sont désormais simplement plus tolérables.



LE CSE, C'EST QUOI ?

Le Comité Social et Économique, issu de la réforme du Code du travail (ordonnances Macron), a succédé aux CDEP, CHSCT et DP. Dans des conditions moins favorables aux représentants du personnel, il reprend les prérogatives des trois précédentes instances. C'est un lieu d'information et de débat sur les politiques de notre département et de l'entreprise. Les avis émis par le CSE restent cependant consultatifs.

Les élus sont des collègues que vous pouvez par conséquent consulter sur les questions d'organisation, de conditions de travail et de sécurité. Ils sont 40 (titulaires et suppléants), mais seuls 22 siègent en séance. C'est le moment central autour duquel l'activité du CSE s'organise. Le bureau administre le CSE et anime le travail collectif.



LES COMMISSIONS

Les interventions des élus sont nourries par le travail de trois commissions obligatoires : les commissions Économique, Formation professionnelle, Égalité professionnelle (entre les femmes et les hommes) ; et une quatrième, facultative mais indispensable à RATP Infrastructures : la commission Nouvelles technologies.

Ces quatre commissions pluralistes sont respectivement présidées par Luc Nayroles, Pascal Lambert, Frédérique Touboul et David Lecler.



LA NOUVELLE

Partie intégrante du CSE, la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) a pour lourde charge de remplacer à GDI les deux CHSCT disparus. Ils étaient forts de 12 élus pour veiller au respect des règles de sécurité établies par l'employeur. La nouvelle la CSSCT est composée de 5 élus seulement et souffre de moyens réduits. Particulièrement depuis la création de RATP Infrastructures et l'augmentation du nombre d'agents (lire pages 4 et 5). La commission est présidée par la direction ; Christian Parot en est le secrétaire.

VOS REPRÉSENTANTS

LE BUREAU

Eric TURBAN
secrétaire du CSE
→ CGT, élu titulaire
Luc NAYROLES
trésorier
→ CGT, élu titulaire
François DELGADO
→ UNSA, élu suppléant
Jean-René MORVAN
→ CGT, élu titulaire
Christian PAROT
→ CGT, élu titulaire

ÉLUS TITULAIRES

Tarris Lawson
ANDET-ASSANA
→ CGT
Jamel AMOUNI
→ SAT
André BAZIN
→ CGT
Benjamin BROUCHET
→ CGT
Wady DEBBABI
→ SAT
Laurent DUMYCZ
→ UNSA
Yves-Didier COUSSEAU
→ CGT
Sébastien GAJEK
→ CGT
Christophe HARDY
→ CGT
Pascal LAMBERT
→ CGT
David LECLER
→ CGT
Bruno LESPÉ
→ CGT
Benoît LUCAS
→ CGT
Sandrine MATEOS
→ CGT
Nicolas PRIEUR
→ CGT
Sylvain ROUSSEL
→ UNSA
Frédérique TOUBOUL
→ UNSA

ÉLUS SUPPLÉANTS

Jérôme ANDRIEUX
→ CGT
Sébastien BOIDIN
→ CGT
Stéphane BONNENFANT
→ CGT
Julien-Pierre FENART
→ CGT
Carole HENRION
→ CGT
Fabrice KELLER
→ CGT
Sébastien LESGENT
→ CGT
Valentin LERENDU
→ CGT
Jacky LESCOP
→ CFE-CGC
Sébastien LIOT
→ CGT
Paulo LOPES
→ CGT
Jean-Claude MARQUES
→ UNSA
Marc MURATI
→ CGT
Teddy PELLETIER
→ SAT
Rudy ROMERO
→ CGT
Demba SEMEGA
→ CGT
Aude SIMON
→ CFE-CGC
Stéphane TONDUT
→ CGT

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

CGT : Céline CASSOU
UNSA : Halim BENGUEDDOUDJ
CFE-CGC : Imed BARKALLAH

ENSEMBLE LE JOURNAL DES ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE RATP INFRASTRUCTURES N°8 - SEPTEMBRE 2020

Directeur de la publication : Eric Turban ;
Comité de rédaction : Valentin Lerendu, Céline Cassou, Christian Parot ;
Conception éditoriale : Nicolas Duffour ;
Direction artistique et mise en page : Denis Pichelin ;
Dessins : Tanguy Le Bihan, Enzo Bel ;
Photos : Nicolas Frémot
Impression : CSE RATP Infrastructures